

CERTIFICAT DE BONNE SANTE

Mes reponses aux questions qui suivent sont faites sans reserves mentales ou autres:

Avez-vous souffert ou avez-vous ete traite durant la derniere annee pour les maladies suivantes?

Diverse formes de Rhumatisme _____ Cancer _____

Anemie _____ Tuberculose _____ Epilepsie _____

Maladie du coeur _____ Hypertension _____

Maladie nerveuse ou cerebrale _____

des reins _____ de l'estomac ou de la vessie _____

Troubles visuels _____ Intemperance _____

Avez-vous ete refuse pour un contrat d'Assurance Vie ou Maladie? _____

Avez-vous ete refuse, lors d'une demande d'admission comme membre de l'Hopital Francais? _____

Je reconnais qu'une fausse declaration pourrait invalider mes droits aux benefices se rapportant a une de ces maladies, et l'obligation de me soumettre a une visite medicale par un medecin qualifie si la Societe le juge necessaire.

Signe _____

LIGUE HENRI IV

Fondée à San Francisco le 7 janvier 1895

DEMANDE D'ADMISSION

San Francisco, le.....19.....

Messieurs:

Au Conseil d'Administration de la LIGUE HENRI IV.

J'ai l'honneur de solliciter la faveur d'appartenir à votre Société comme membre actif-social. D'ores et déjà je m'engage à être toujours fidèle aux règlements de vos Statuts.

Signé.....

Nom et Prénoms.....

Né à.....

Le.....

Profession.....

Résidence.....

Recommandé par {

Rapport du Comité d'Investigation.

Nous, soussignés, membres du Comité d'Investigation des Demandes d'Admission, déclarons nous être dûment renseignés sur l'honorabilité et les mœurs du postulant et reconnaissons qu'il est sous tous les rapports digne d'être admis dans notre Société.

Membres du Comité d'Investigation {

Admis le.....

Toute demande d'admission doit être accompagnée du droit d'entrée et d'un certificat de bonne santé.

Le droit d'entrée est fixé pour les membres actifs à \$15 jusqu'à 30 ans. Tout postulant âgé de plus de 30 ans doit verser un droit additionnel de \$1 par année jusqu'à 40 ans; de \$5 par année au-dessus de 40 ans jusqu'à 45 ans. Il ne sera pas accepté de membres au-dessus de 45 ans. Les fils de membres âgés de moins de 20 ans seront admis avec un droit d'entrés de 10 dollars.

Les membres honoraires paieront un droit d'entrée de \$50. Ils ne sont astreints à aucune limite d'âge.

25